



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

services publics

Question au Gouvernement n° 3892

Texte de la question

SERVICES PUBLICS EN SEINE-SAINT-DENIS

**M. le président.** La parole est à Mme Marie-George Buffet, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

**Mme Marie-George Buffet.** Monsieur le Premier ministre, la République a fait de l'égalité l'un de ses fondements. La marche vers cette égalité a reposé, depuis lors, sur les mobilisations populaires, leur traduction dans la loi et les services publics qui la font vivre. C'est sur ce dernier point que je veux vous interroger.

Les discours sur les ghettos sont non seulement mal perçus par nombre de familles qui y vivent et y travaillent, mais ils deviennent provocateurs lorsque leurs auteurs restent muets face à la fermeture des services publics.

Là où se concentrent les difficultés, là où les inégalités s'aggravent, le service public est le dernier garant des droits. L'école, la protection sociale, les fonctionnaires de police, les services déconcentrés de l'État jouent un rôle essentiel. S'ils sont mis à mal, c'est la République qui est en panne.

Lors de sa venue à La Courneuve, M. le Président de la République avait déclaré : « Il n'y a pas une France périphérique à côté d'une France des villes [...] Non, il y a la France dans laquelle l'égalité doit être assurée. » Or la réalité contredit parfois ce propos. La ville de La Courneuve a vu fermer les accueils de la caisse d'allocations familiales et la moitié de ceux de la sécurité sociale, comme partout dans le département, et c'est maintenant au tour de la trésorerie principale et du centre médico-psycho-pédagogique d'être menacés. Lorsqu'on sait les besoins d'écoute et de conseil des familles, on mesure la difficulté des personnels à assurer leur mission dans ces conditions.

Vous avez créé un secrétariat d'État dédié à l'égalité réelle. Mais comment donner de la crédibilité à cet objectif sans un service public en capacité de rendre ces droits effectifs ?

Monsieur le Premier ministre, la ville de La Courneuve, comme toute la Seine-Saint-Denis, ne demande pas des plans spécifiques ; elle demande simplement que les droits et les valeurs de la République s'appliquent avec les moyens nécessaires. Aussi, allez-vous mettre fin à la fermeture des services publics dans ce département ?  
*(Applaudissements sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine et sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports.

**M. Patrick Kanner, ministre de la ville, de la jeunesse et des sports.** Madame la députée, la présence de l'État et des services publics est un élément majeur de la nouvelle politique de la ville. Je vous rappelle que celle-ci

concerne 1 500 quartiers et 5,5 millions de nos concitoyens, pour lesquels il ne s'agit pas d'avoir moins ou mieux d'État, mais d'avoir plus d'État. C'est tout le sens de la politique menée par ce gouvernement, au travers des trois comités interministériels à l'égalité et à la citoyenneté, que nous avons portés avec le Premier ministre, Manuel Valls, mais aussi du futur projet de loi égalité et citoyenneté, qui sera présenté à l'Assemblée nationale en juin prochain.

Permettez-moi, madame la députée, de vous donner quelques chiffres pour illustrer la présence de l'État.

Dans le cadre de la refondation de l'école, nous avons créé 60 000 postes au cours de ce quinquennat, notamment en vue du renforcement de l'éducation prioritaire.

**M. Bernard Roman.** Très bien !

**M. Patrick Kanner, ministre.** En matière de sécurité, nous avons créé les zones de sécurité prioritaires, essentiellement dans les quartiers urbains prioritaires, où nous avons également introduit le dispositif des adultes-relais, qui permet à des personnes en difficulté de retrouver une activité professionnelle de qualité auprès de leurs concitoyens.

**M. Maurice Leroy.** Quand comptez-vous répondre à la question et parler de La Courneuve ?

**M. Patrick Kanner, ministre.** Je songe encore aux 400 emplois que nous avons créés auprès de Pôle emploi pour favoriser l'emploi dans ces quartiers, sans oublier, naturellement, le rétablissement des crédits au secteur associatif, l'augmentation de la péréquation en faveur des communes classées en quartier prioritaire de la ville ou encore la création de l'Agence France entrepreneur pour développer le secteur économique endogène dans ces quartiers.

Madame la députée, vous voyez très concrètement, au travers de toutes ces mesures, que nous sommes dans une démarche dynamique. Il n'y a pas de quartier perdu pour la République.

Donner plus à ceux qui ont moins, reconnaître leurs difficultés en étant en permanence au plus près de ces quartiers, tel est le sens de l'action du Gouvernement. Vous pouvez être certaine de notre mobilisation et de la pérennisation des services publics dans ces quartiers. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

**M. François Rochebloine.** À la semaine prochaine !

**M. Maurice Leroy.** Quel succès !

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-George Buffet](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (4<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3892

**Rubrique :** Administration

**Ministère interrogé :** Ville, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Ville, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [5 mai 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 mai 2016](#)